



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

## APPEL D'OFFRES

**TP-202009-61**

### **FOURNITURE D'UN CAMION DIX ROUES NEUF ET ÉQUIPEMENTS ET RACHAT OPTIONNEL CAMION FREIGHTLINER M2 112V 2010**

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson désire recevoir des soumissions pour éventuellement procéder à l'achat d'un camion de marque WESTERN STAR 4700SF ou KENWORTH T880S ou PETERBILT 567SF à essieu avant avancé ou équivalent, dix roues, neuf de l'année 2020 ou plus récent avec système de boîte interchangeable, benne d'excavation, benne sableuse et équipements à neige de même que pour le rachat optionnel d'un camion de marque Freightliner modèle M2-112V dix roues, année 2010. Des offres peuvent être reçues également séparément pour le camion 2010 offert en rachat.

À compter du 28 octobre 2020, les fournisseurs intéressés par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions devront être présentées sur les documents prévus à cet effet et transmis dans des enveloppes scellées portant la mention « SOUMISSION - CAMION DIX ROUES 2020 OU PLUS RÉCENT ET ÉQUIPEMENTS ET RACHAT # TP-202009-61 » et reçues **avant 15 h le 1<sup>er</sup> décembre 2020** au Service du greffe, au 88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0. Elles seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, selon les directives appropriées à la pandémie actuelle.

Un cautionnement de soumission pour un montant équivalant à 5 % du montant total de la soumission sous forme de chèque visé libellé au nom de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ou bon de cautionnement doit accompagner la soumission.

De plus, le contrat découlant du présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union Européenne (AECG) et est sujet à l'approbation ministérielle du règlement d'emprunt # 157-2020.

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à débourséer aucuns frais encourus par le ou les soumissionnaires en rapport avec la préparation de la soumission.

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON, ce 28 octobre 2020.

Judith Saint-Louis  
Greffière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'appel d'offres public ci-haut concernant le sujet précité à compter du 23 octobre 2020 au système électronique d'appels d'offres (SEAO) et à la page \_\_\_ de l'édition du 28 octobre 2020 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus une copie dudit avis a été affichée par la soussignée à l'hôtel de ville et sur le site Internet municipal le 23 octobre 2020.